



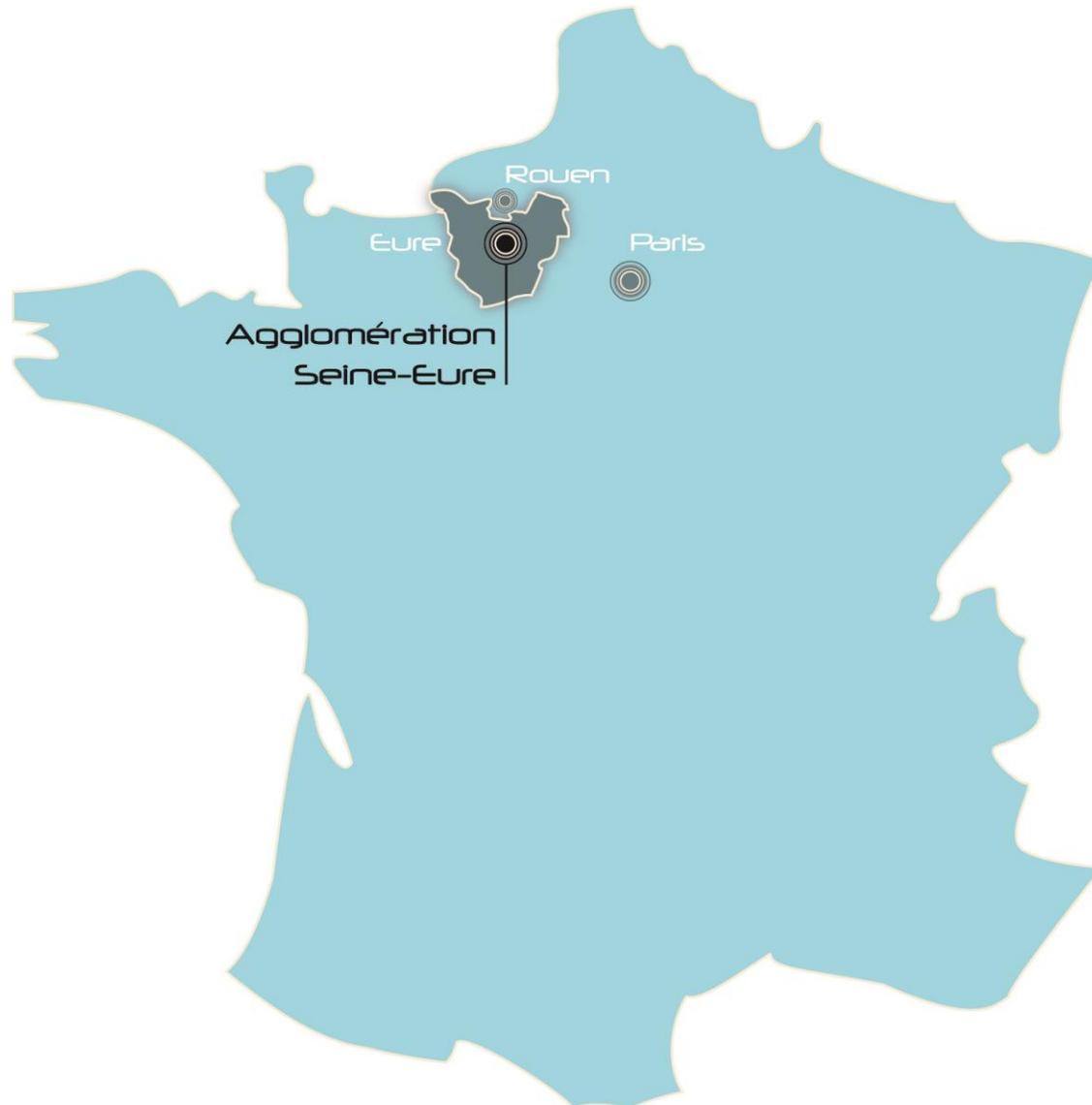
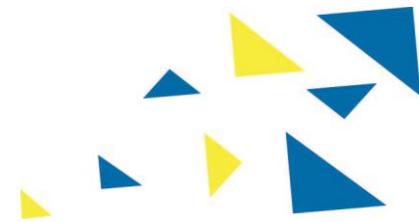
Une démarche préventive, concertée
et innovante



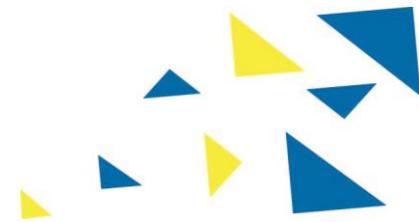
Les Hauts Prés[®]

Pierre-Julien Bavent
Communauté d'Agglomération Seine-Eure
Hôtel d'Agglomération
1 Place Ernest Thorel
27400 LOUVIERS

Présentation du territoire

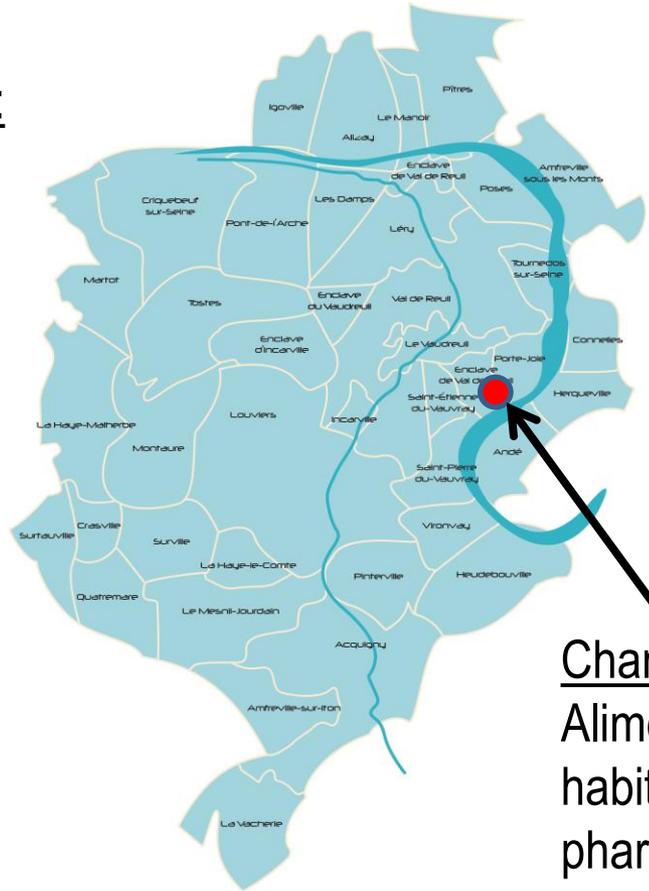


Présentation du territoire



Agglomération Seine Eure:

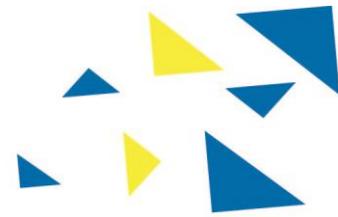
- 37 communes
- 70.000 habitants



Champ captant des Hauts Prés:
Alimente en eau potable 40.000 habitants et des industries pharmaceutique de pointe

Une importance stratégique à l'échelle de l'agglomération

Présentation du site



Contexte en 2008

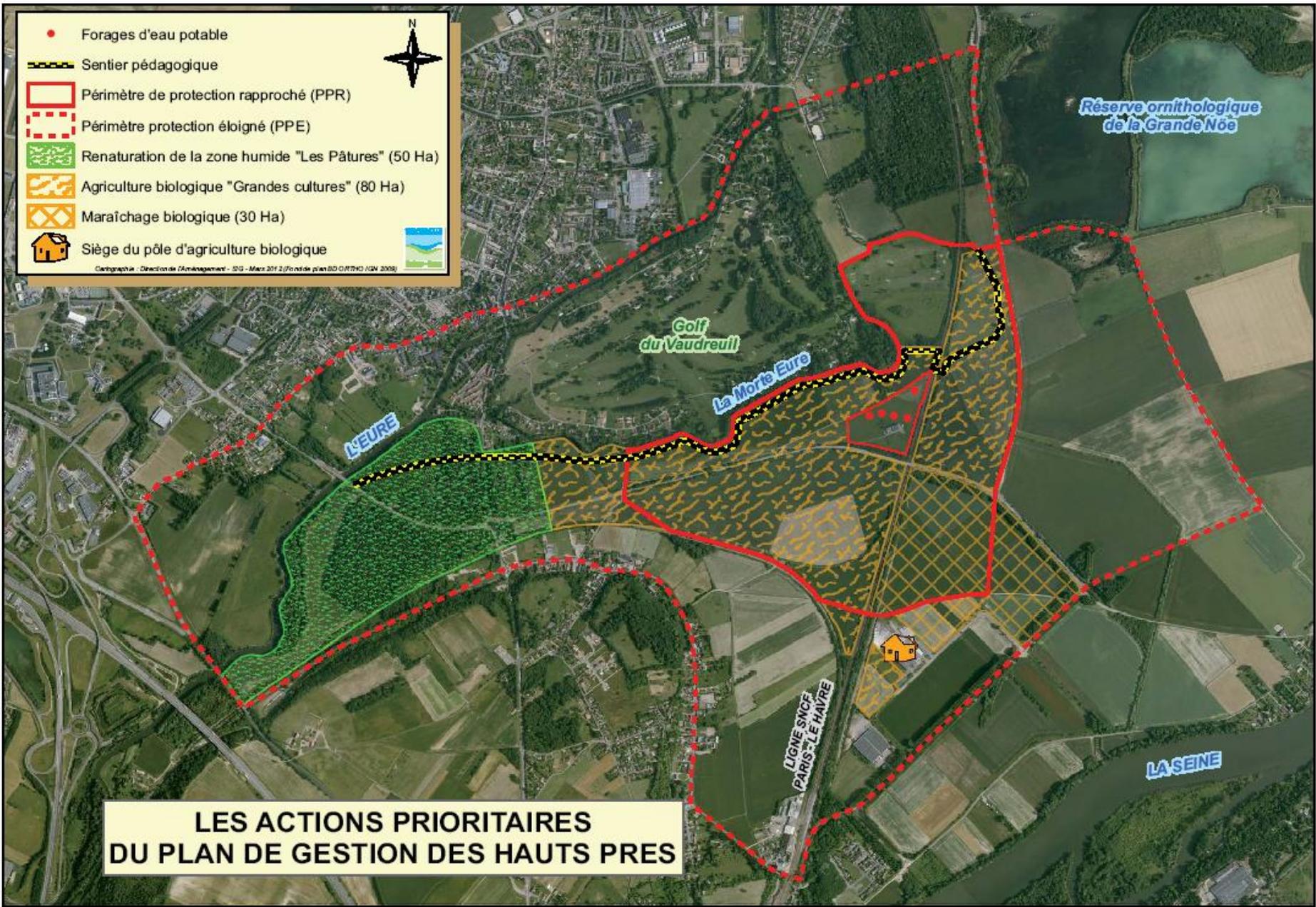
- Périmètre de Protection Rapprochée (PPR) de 120 hectares à protéger.
- Deux propriétaires (EPFN/Etat pour 110ha et Golf du Vaudreuil pour 10ha) dans le PPR.
- Zone non constructible (Plan de Prévention des Risques d'Inondation).

Constats

- Opportunité d'achat de 110ha en PPR avec l'aide de l'AESN et du CD27.
- Absence de production légumière biologique sur le territoire de l'agglo.

Projet

Acheter les terres et réorganiser la production en agriculture biologique sur les 110ha acquis.

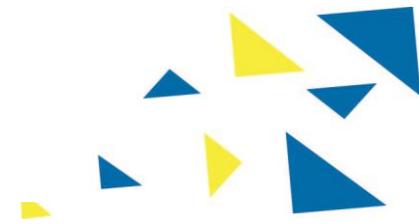


- Forages d'eau potable
- Sentier pédagogique
- ▭ Périmètre de protection rapproché (PPR)
- ▭ Périmètre protection éloigné (PPE)
- ▭ Renaturation de la zone humide "Les Pâtures" (50 Ha)
- ▭ Agriculture biologique "Grandes cultures" (80 Ha)
- ▭ Maraîchage biologique (30 Ha)
- 🏠 Sièges du pôle d'agriculture biologique

Cartographie : Direction de l'Aménagement - ISG - Mars 2012 (Fond de plan BD Cartho IGN 2008)

**LES ACTIONS PRIORITAIRES
DU PLAN DE GESTION DES HAUTS PRES**

Objectifs

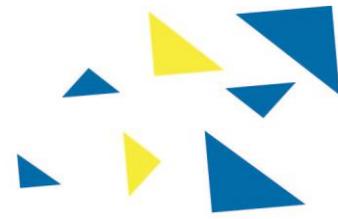


- Garantie d'une eau de qualité pour la population (70% de l'agglomération alimentés par ce captage) et les industriels du secteur (industrie pharmaceutique),
- Maintien d'une agriculture périurbaine,
- Création de circuits de proximité (légumes, céréales),
- Création d'emplois intégrant l'Economie Sociale et Solidaire.

Ces éléments sont constitutifs d'une politique aboutie de développement durable engagée par l'Agenda 21 de l'agglomération.

L'ambition d'un tel projet est également de renforcer la dynamique de développement de l'agriculture biologique en région.

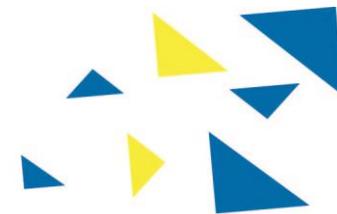
Mise en place d'une zone d'agriculture biologique sur le PPR



Elaboration d'une stratégie foncière

- Etude de faisabilité par le GRAB HN
- Concertation avec l'EPFN, propriétaire de l'ensemble des terrains agricoles en PPR, pour l'achat des terrains
- Signature d'une convention avec la SAFER Haute-Normandie
- Concertation avec les exploitants en place, détenteurs de baux ruraux précaires
- Echanges parcellaires et création d'une zone maraîchère de 30ha
- Signatures de baux ruraux environnementaux de 9 ans (clause obligatoire de conduite en agriculture biologique)

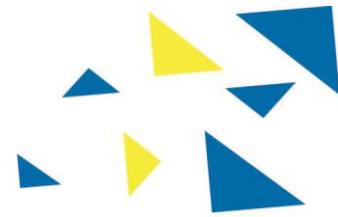
Création du pôle régional d'agriculture biologique



Stratégie de développement économique de la filière

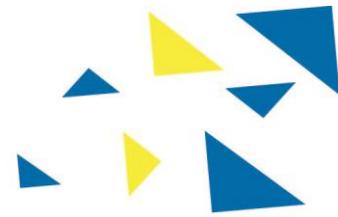
- Opportunité d'achat d'une friche industrielle de 10.000m² fin 2011
- Etude de faisabilité pour le développement du projet début 2012
- Concertation et mobilisation des acteurs de la bio en région
- Sollicitation des financeurs pour la réalisation du projet (AESN, Région, Département)
- Acquisition du bâtiment mi-2012 et lancement des travaux d'aménagement en mai 2014

Aujourd'hui



- 80 ha de céréales pour 4 producteurs (luzerne en tête de rotation puis céréales)
- 30ha de maraichage pour 5 maraichers et 1 apiculteur
- 1 bâtiment d'1 hectare réhabilité
- 6 locataires dans le bâtiment

Aujourd'hui

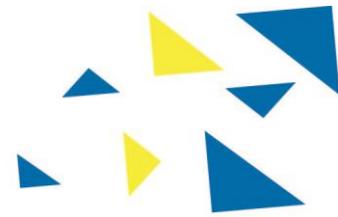


Les occupants

- Groupement Régional des Agriculteurs Biologiques de Haute-Normandie (bureaux)
- InterBio Normandie (bureaux),
- Terre Bio Normandie (plateforme logistique de mutualisation des productions),
- Association des Maraichers Bio des Hauts Prés (stockage matériel et production) ,
- Seine Saveurs Bio (traiteur),
- YSOS (Légumerie-Conserverie),
- Service Rivières et Milieux Naturels de l'Agglo.

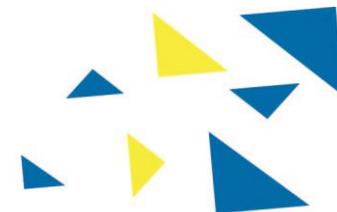
Le regroupement de tous ces acteurs va permettre la structuration d'une offre alimentaire locale et biologique.

Gouvernance



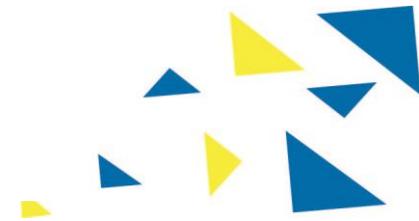
- Portage par un élu référent (Monsieur Christophe, Vice-Président en charge du cycle de l'eau) et par un chargé de mission « protection de la ressource » (financement AESN à 80%)
- Orientations générales et financement lors des commissions cycle de l'eau (6 à 9 fois/an)
- 2 comités de pilotage annuels avec l'ensemble des acteurs du site (financeurs, partenaires techniques, locataires et intervenants invités selon l'ordre du jour)
- Organisation d'un comité opérationnel (Agglomération + locataires) pour la définition d'un règlement intérieur relatif au fonctionnement du pôle. Fréquence d'une à deux fois par an

Eléments financiers



- Acquisition de 110ha de terres agricoles 400.000 €
- Acquisition du bâtiment et aménagement parcellaires 1.700.000 €
- Aménagement du bâtiment 2.600.000 €

Contacts



Animation du projet:

Pierre-Julien Bavent

pierre-julien.bavent@seine-eure.com

07.86.61.12.58

Ou

eau.assainissement@seine-eure.com

Communauté d'Agglomération Seine Eure

Hôtel d'Agglomération

1 Place Thorel

27405 LOUVIERS

02.32.50.85.86